



INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALPHA SELECTION EDR

Part : C - ISIN : FR0011531912

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de Gestion : L'OPCVM a pour objectif de tirer profit d'une sélection d'OPC et de fonds d'investissement mettant en œuvre une politique de gestion flexible sur différentes classes d'actifs en vue d'obtenir une performance annualisée, nette de frais, supérieure à son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : 30% MSCI World EUR + 70% Euro FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 ans, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : L'OPCVM sélectionnera de manière discrétionnaire des OPC au profil diversifié ou non, intervenant sur les marchés monétaires, obligataires, actions, de matières premières et de devises. Ceux-ci pourront, en fonction de l'évolution de l'environnement et de leur vision des marchés, faire varier de manière significative leur exposition aux différentes classes d'actifs.

L'OPCVM pourra intervenir sur les classes d'actifs suivantes uniquement à travers la détention d'OPC et/ou de contrats financiers dérivés sans jamais rechercher de surexposition.

Actions : jusqu'à 100% du portefeuille, tous style de gestion, secteur, zone géographique et capitalisation confondus ; néanmoins l'exposition aux actions des pays émergents ou aux actions de petites et moyennes capitalisations ne pourra pas dépasser 25% de l'actif net respectivement et en cumul.

Titres de créance et instruments du marché monétaire : jusqu'à 100% du portefeuille, tous type d'émetteur (public ou privé), maturité et qualité de signature confondus ; néanmoins, les expositions aux emprunts d'Etat et d'émetteurs privés de pays émergents et aux émissions à haut rendement (titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance des émetteurs est plus élevé), dont la notation est inférieure à BBB- selon Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente, ne pourront pas dépasser respectivement 25% et 40% de l'actif net, le total en cumul étant limité à 60% de l'actif net ; de même, l'OPCVM ne pourra pas être exposé à plus de 30% de son actif net aux obligations convertibles.

La sélection des titres ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de notation. Il se base notamment sur une analyse interne. La société de gestion analyse préalablement à chaque décision d'investissement chaque titre sur d'autres critères que la notation. En cas de dégradation de la notation d'un émetteur dans la catégorie « High Yield », la société de gestion effectue nécessairement une analyse détaillée afin de décider de l'opportunité de vendre ou de conserver le titre dans le cadre du respect de l'objectif de rating.

La sensibilité du portefeuille sera comprise dans une fourchette entre -2 et +10.

Devises : jusqu'à 25% maximum du portefeuille ;

Matières premières : jusqu'à 25% maximum du portefeuille.

L'OPCVM pourra être exposé directement au risque de change jusqu'à 25% de son actif net.

Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, et dans la limite de 100% de son actif net, l'OPCVM pourra avoir recours aux contrats financiers dérivés négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré.

Durée de détention recommandée supérieure à 3 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPCVM est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants Part C	2,10 %
-----------------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance** Méthode : 10 % par an de la surperformance par rapport à un taux fixe de 5%	0,44 %
--	--------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

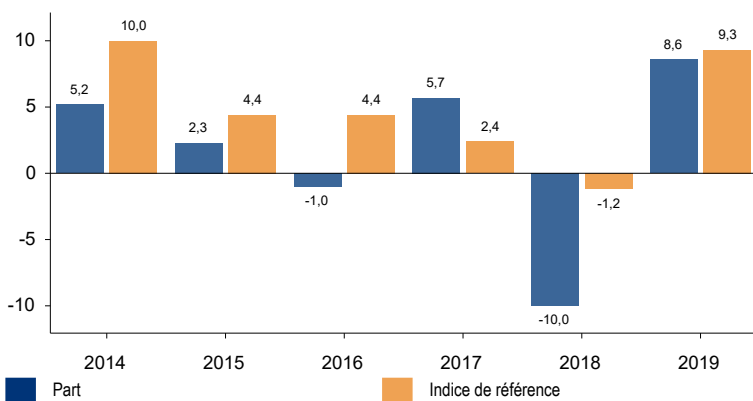
*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Décembre 2019
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

** Le chiffre indiqué correspond à la commission de performance mise en paiement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet www.edram.fr

PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de ALPHA SELECTION EDR Part C en Euro (en %)



Création de la part : Juillet 2013

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis pour la part et pour l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire :	EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)
Fiscalité :	La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
Représentant en Suisse :	Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A., 8, rue de l'Arquebuse, CP 5441-1211 Genève 11, Suisse.
Service de paiement en Suisse :	Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse à l'adresse ci-dessus.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25
e-mail : contact-am-fr@edr.com

Allemagne/Autriche
00 49 6 92 44 33 02 00
contact-am-de@edr.com

Espagne
00 34 9 17 89 32 20
contact-am-es@edr.com

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/09/2020.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".